

## CHANGEMENTS CONCERNANT LES SERVICES AÉRIENS À COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2018

**Blanc-Sablon, le 21 août 2018** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population de la Basse-Côte-Nord de certains changements concernant les vols réguliers pour des rendez-vous médicaux, qui seront effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Ainsi, à partir de cette date, deux compagnies aériennes assureront le service en Basse-Côte-Nord pour les vols réguliers, soit Provincial Airlines et Skyjet. Les municipalités desservies sont Blanc-Sablon, Saint-Augustin, Chevery et La Romaine pour des liaisons vers Sept-Îles. Le service pour les autres localités sera toujours assuré seulement par Provincial Airlines.

Il s'agit d'une situation temporaire pour une durée indéterminée d'ici à ce que le CISSS de la Côte-Nord détermine, avec un comité consultatif, le modèle optimal pour desservir le mieux possible la population de la Basse-Côte-Nord. Par la suite, un appel d'offres sera lancé. D'ici là, le CISSS travaille avec les deux compagnies aériennes afin d'assurer le confort des usagers et le transport en temps opportun pour recevoir leurs services de santé.

Les vols seront attribués par le CISSS de la Côte-Nord selon le meilleur délai en fonction du jour et de l'heure du rendez-vous médical. Dans l'éventualité où les deux compagnies aériennes ont une offre similaire, l'usager pourra utiliser la compagnie de son choix. Dans tous les cas, les dépenses seront remboursées en conformité de la Politique de transport de l'établissement.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268